

**Le Baromètre du
Développement Durable,
un questionnaire
participatif pour situer,
sensibiliser et encourager
les communes à agir**



Du « Duuzzaamheidsmeter » hollandais au Baromètre du Développement Durable

1999 : lancement du « miroir de la durabilité » en Hollande : un outil transversal pour mettre en place un dynamique participative et citoyenne d'incitation aux Agenda 21.

Objectifs : créer une émulation et de la coopération, inciter les communes à formaliser leur projet en matière de développement durable, encourager à la formation à « l'expertise citoyenne » pour le DD.

Le questionnaire : 130 questions « People, Planet, Profit », trois niveaux de questions : l'intention, l'action réalisée et le plan structuré, budgétisé au long court.

L'outil de capitalisation : à partir de 2004, une des Pays-Bas permet de distinguer selon des couleurs, le degré d'engagement de chaque commune.

Du « Duuzaamheidsmeter » hollandais au Baromètre du Développement Durable



Baromètre breton du développement durable Liste des questions: édition 2008-2013



Objectif du questionnaire:

Ce questionnaire a pour objectif de permettre aux communes de Bretagne de se situer dans leur prise en compte du développement durable et solidaire au regard de 114 questions.

Il permet aux communes de mettre en avant certaines de leurs pratiques et apporte des éléments de réflexion afin d'engager d'autres actions, tout en créant un échange entre la commune et les citoyens.

Quelques remarques préalables:

Ce questionnaire n'est qu'une première étape.

L'idée n'est pas de faire « un contrôle » mais plutôt à l'occasion de ces questions de mesurer ensemble tous les aspects possibles du développement durable, de situer une dynamique.
Cette globalité difficile à appréhender, est vue sous l'angle incitatif.

Les questions sembleront parfois anodines, parfois complexes, parfois trop généralistes, parfois trop spécialisées.
C'est le nombre de question: 114, et le barème des points attribués à chaque question qui permettra de dégager une image du développement durable sur le territoire de la commune.

Le Baromètre est destiné à mettre en valeur les pratiques d'un territoire sur lequel interviennent différentes collectivités avec différentes compétences: commune, établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe plusieurs communes au sein d'une Communauté de communes ou d'Agglomération, Pays, Département, Région, Etat...

Le questionnaire est très largement perfectible.
Nous comptons sur la collaboration des élus pour l'améliorer.

Les réponses attendues sont OUI ou NON.

Il est possible de ne pas se prononcer (cocher NSP) mais cela apparaîtra sur le site internet.

Répondre NON peut paraître frustrant lorsque la commune a déjà fait d'importants efforts qui pourraient justifier un OUI à 70%.
Cocher la case NON c'est se réserver une marge de progression pour la prochaine évaluation.

Lorsque la question porte sur une sensibilisation ou une incitation la réponse OUI implique une réalité formelle et répétitive à destination de toute la commune.

Lorsque la question porte sur un soutien la réponse OUI implique un réel engagement: financement, mise à disposition de matériel, de personnel ou de locaux.

Il est possible de formuler des remarques à chaque question.
Noter les remarques en fin de questionnaire, rappeler le numéro de la question.

Il est possible de formuler des questions que l'élu aurait souhaité que l'on pose. Cela donne à l'élu la possibilité de valoriser des pratiques locales. Certaines questions ainsi posées viendront enrichir la prochaine version du questionnaire. Noter ces questions en dernière page de la grille des réponses.

Du « Duuzzaamheidsmeter » hollandais au Baromètre du Développement Durable

Les quatre catégories de questions du Baromètre du Développement Durable :

Les 4 volets thématiques du Baromètre

Economie

(Achat durable, Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises, Economie Sociale et Solidaire, Emploi et Dynamisme du Territoire)

Solidarité

(locale et au Monde)

Environnement

(Economies d'Eau et d'Energie, Energie Renouvelable, Milieu Naturel, Gestion des déchets, Gaz à effet de serre)

Citoyenneté

(Démocratie représentative, participative, Citoyenne et développement durable)

Du « Duzaamheidsmeter » hollandais au Baromètre du Développement Durable

Exemples de questions :

2	2 Votre commune intègre-t-elle des clauses sociales <u>ou</u> environnementales dans ses appels d'offre ?		
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	nsp <input type="checkbox"/>	EPCI: <input type="checkbox"/> Pays ou autre, préciser: <input type="text"/>
<p>Le Code français des marchés publics autorise l'introduction de dispositions visant à « promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion, à lutter contre le chômage ou à protéger l'environnement ». Illustrations : l'habillement des agents de collectivité doit être fabriqué dans des conditions de travail décentes et prévoir une rémunération équitable des travailleurs. Une commune peut décider également de n'acheter que du café issu du commerce équitable.</p> <p style="text-align: center;"><i>Exemple : La commune de Lanester.</i></p>			<p style="text-align: center;">http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/PNAAPD.pdf</p>

40	40 Votre commune organise-t-elle des événements ludiques/festifs-culturels dans le but de rassembler toutes les catégories de population de son territoire afin de favoriser la mixité sociale et inter-générationnelle ?		
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	nsp <input type="checkbox"/>	EPCI: <input type="checkbox"/> Pays ou autre, préciser: <input type="text"/>
<i>Exemple : organiser un repas de quartier</i>			

64	64 Votre commune a-t-elle mis en place une protection des zones agricoles et naturelles et du littoral, face à l'expansion urbaine ?		
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	nsp <input type="checkbox"/>	EPCI: <input type="checkbox"/> Pays ou autre, préciser: <input type="text"/> SCoT
<p>De plus en plus de personnes vivent en ville, cependant, cette urbanisation doit être intégrée à l'histoire et aux aménagements existants. Par ailleurs, les communes doivent pouvoir délimiter une ceinture verte au-delà de laquelle elles n'iront pas pour pouvoir laisser à l'agriculture et à la nature toute leur place.</p> <p style="text-align: center;"><i>Exemple : La commune de Groix a su maîtriser son développement et préserver ses paysages en révisant son Plan Local d'Urbanisme (PLU).</i></p>			

98	98 Les élus animent-ils, en présence des techniciens concernés, des commissions extra-communales ou la participation et l'avis des acteurs économiques, associations et des citoyens concernés est recherché ?		
OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>	nsp <input type="checkbox"/>	EPCI: <input type="checkbox"/> Pays ou autre, préciser: <input type="text"/>
<p>Il est bien sûr précieux que chaque élu anime une commission de sa compétence, où les techniciens concernés sont présents pour des échanges fructueux entre institution et citoyens, pour une élaboration d'actions à mener. Les agents de la commune doivent également être associés aux processus de démocratie participative.</p>			

Objectifs et « esprit » du Baromètre

Ouvrir le **dialogue** entre société civile et élus → **un outil pour interpeller**

Créer une **dynamique participative et collective** autour des enjeux développement durable entre citoyens, élus et associations des communes → **un outil rempli ensemble par les élus et la société civile**

Permettre l'acquisition d'une **culture commune du développement durable** à travers un outil ancré dans la réalité du territoire → **un outil illustré**

Inciter à la **mise en place d'actions concrètes** en matière de développement durable et à l'élaboration de programmes d'actions locaux (Agenda 21...) à partir d'un outil accessible à tous les publics, permettre la capitalisation et la **valorisation d'expériences** → **un outil incitatif**

Un outil de capitalisation via le portail Internet du Baromètre

LE BAROMÈTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Nouveau

Nouveau

Nouveau

BRETAGNE

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

PAYS DE LA LOIRE

Nouveau

ESSONNE

LE BAROMÈTRE DES COMMUNES

OÙ EN SONT NOS COMMUNES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE ?

Nouveau



VIVRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 DU FINISTÉRIEN

LE BAROMÈTRE DU CITOYEN

TÉLÉCHARGER LE DOSSIER D'INSCRIPTION

<http://www.barometredudeveloppementdurable.org/>

Un outil de capitalisation via le portail Internet du Baromètre

INSEE : 56021

Code postal : 56700

Brandérion

Pays Breton : **Pays de Lorient**

Communauté de commune : **CA du Pays de Lorient**

Population de la commune : **2500 hab.**

Superficie : **603 ha**

Élu(e) :

Le Barographe du développement durable

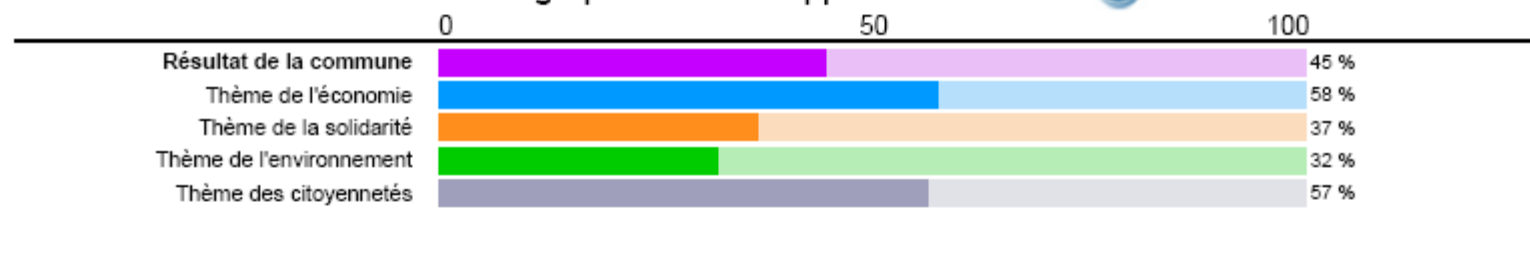
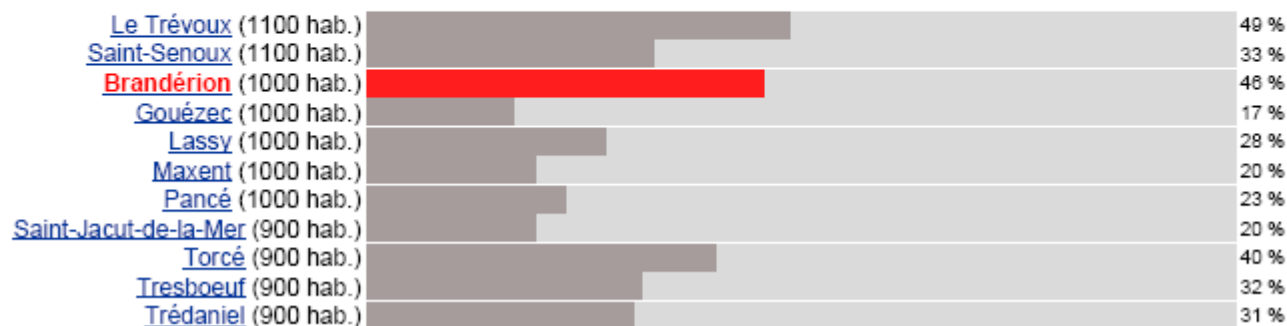


Tableau comparatif avec 10 communes



Thème de l'environnement

Économies d'eau et d'énergie

55 Votre commune s'est-elle fixée des objectifs en terme d'économie d'énergie et d'eau au sein de services dont elle a la charge (bâtiments municipaux, écoles, éclairage) ?

Oui

Commentaire : attribution de subventions pour l'installation de panneaux solaires ou photovoltaïques

Détailer la question

56 Pour l'éclairage public, votre commune a-t-elle remplacé au moins 50% de ses ampoules classiques par des ampoules basse consommation ?

Oui

Détailer la question

57 Votre commune a-t-elle mis en place une programmation horaire au niveau de la gestion de tous ses équipements consommateurs d'énergie ?

Non

Commentaire : en cours

Détailer la question

58 Votre commune a-t-elle élaboré un cahier des charges des éco-conditionnalités (économies d'énergie et eau) dans l'élaboration des projets immobiliers (particuliers, privés et bailleurs sociaux) sur son territoire ?

Non

Commentaire : Lotissements de Kerléon, réception de l'eau de pluie

Détailer la question

59 Votre commune incite-t-elle ses habitants à réaliser des diagnostics de leur consommation eau/énergie ?

Oui

Commentaire : agence locale d'énergie : ALECOB

Détailer la question

60 Votre commune a-t-elle un bâtiment public rénové ou conçu en très basse consommation d'énergie ?

Oui

Commentaire : centre social en rénovation COB (incitation/Transport)

Détailer la question

Énergies renouvelables

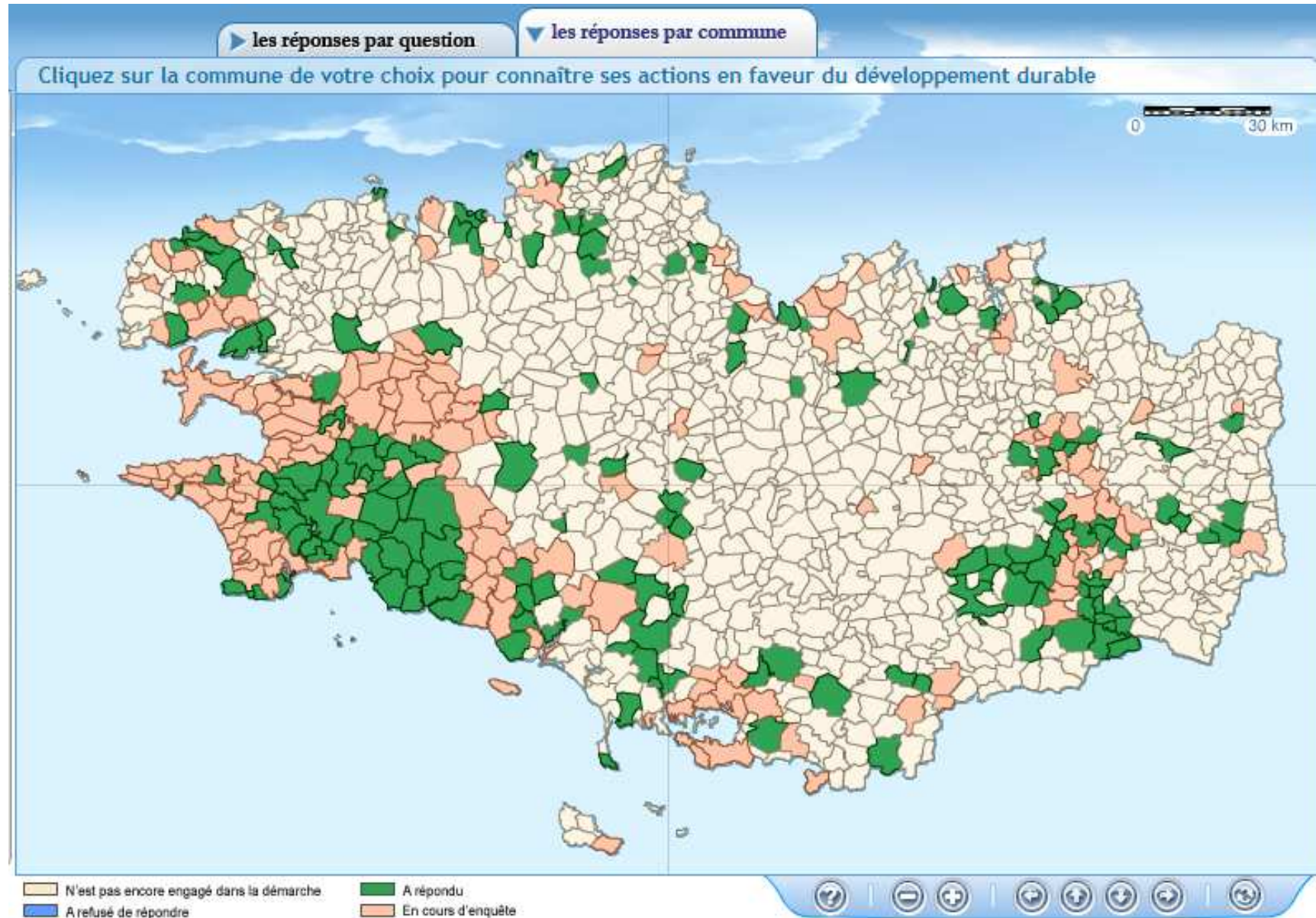
61 Les bâtiments publics de la commune utilisent-ils de manière significative des énergies renouvelables ?

Oui

Commentaire : Toutes les nouvelles constructions

Détailer la question

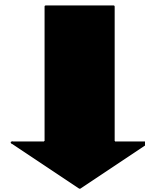
Un outil de capitalisation via le portail Internet du Baromètre



Origines de la démarche en Pays de la Loire

Une **expérimentation** de l'outil breton sur quelques communes ligériennes par les groupes CIVAM (Loire Atlantique : Bouvron et la Grigonnais),

Un **constat partagé** : la difficulté pour les communes de **décliner de manière opérationnelle le concept de développement durable** sur leur territoire,



Une volonté de :

Prendre en compte les **enjeux régionaux** dans un Baromètre des Pays de la Loire et l'illustrer à partir d'**exemples locaux**,

Impulser la **dynamique régionale** nécessaire à la diffusion du Baromètre

Construire un Baromètre du Développement Durable en PDL

**Groupe de travail
régional
(plateforme inter
associative)**

Qui ?

Des associations et réseaux associatifs représentant la diversité des volets du développement durable,
(le GRAINE, PDLNE, Comité 21, URCPIE, Synergies, BRUDED, IRESA, Centres Sociaux, Foyers Ruraux, Culture et Promotion)

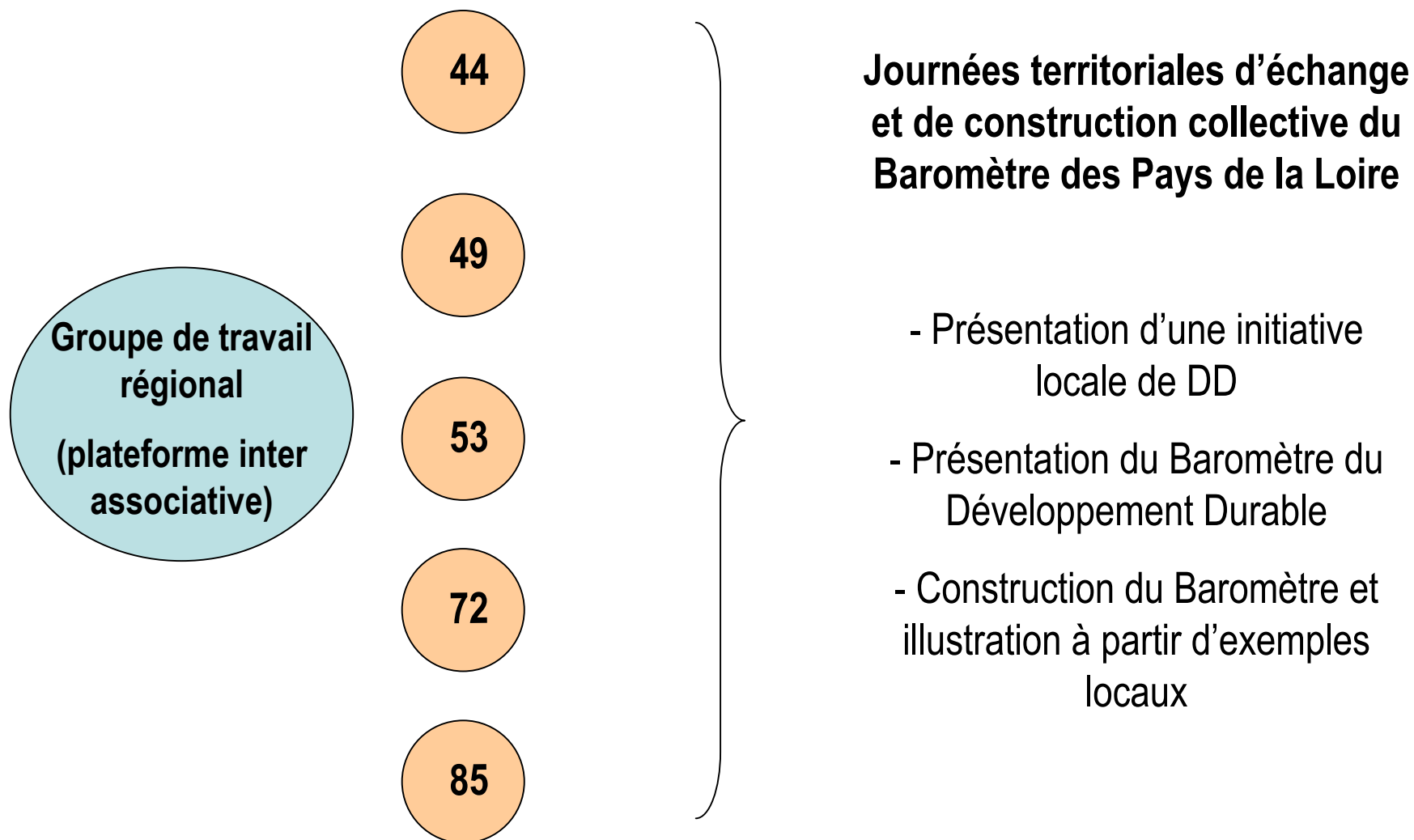
Des acteurs-clés du développement durable sur les territoires
(PNR)

→ Ouvert (CRESS, CDVA, etc.)

Missions

Élaboration et validation de la méthodologie,
Mobilisation des réseaux pour l'organisation des journées territoriales,
Synthèse des contributions territoriales et validation du questionnaire des Pays de la Loire
Mobilisation des réseaux pour la diffusion du Baromètre des Pays de la Loire

Construire un Baromètre du Développement Durable en PDL



Construire un Baromètre du Développement Durable en PDL

A partir d'octobre 2010 : mobilisation des partenaires des réseaux associatifs et des collectivités; mise en place d'un groupe de travail régional,

Janvier 2011 – Avril 2011 : organisation de 5 réunions territorialisées pour la co-construction du Baromètre des Pays de la Loire,

Mai 2011 – Septembre 2011 : Test du Baromètre des Pays de la Loire sur 10 communes de la région à l'occasion de réunions publiques et réajustement de l'outil. Communication auprès des communes et associations des PDL, organisation de la diffusion du Baromètre,

Octobre 2011 – Décembre 2011 : Élaboration, développement et animation du site Internet permettant de capitaliser les expériences en Pays de la Loire, accompagnement des premières rencontres élus / associations. Formation des réseaux associatifs à l'outil.